

# Bilan des activités 2014

## *Déversements sur nos cours d'eau :*

### Rivière Orbiel :

*3 déversements de truites AEC pour un total de 175 kg, les:*

- 07 mars (75 kg)*
- 14 mars (50 kg)*
- 28 mars (50 kg)*

### Fleuve Aude :

*En mai déversement de 20 kg de brochets.*



## *Déversements au lac Espace Loisirs René Coll :*

*Le 10 février, un déversement de 5 kg de  
goujons.*

*20 déversements de truites AEC échelonnés du  
24 janvier jusqu'au 21 novembre, soit 1330 kg.*



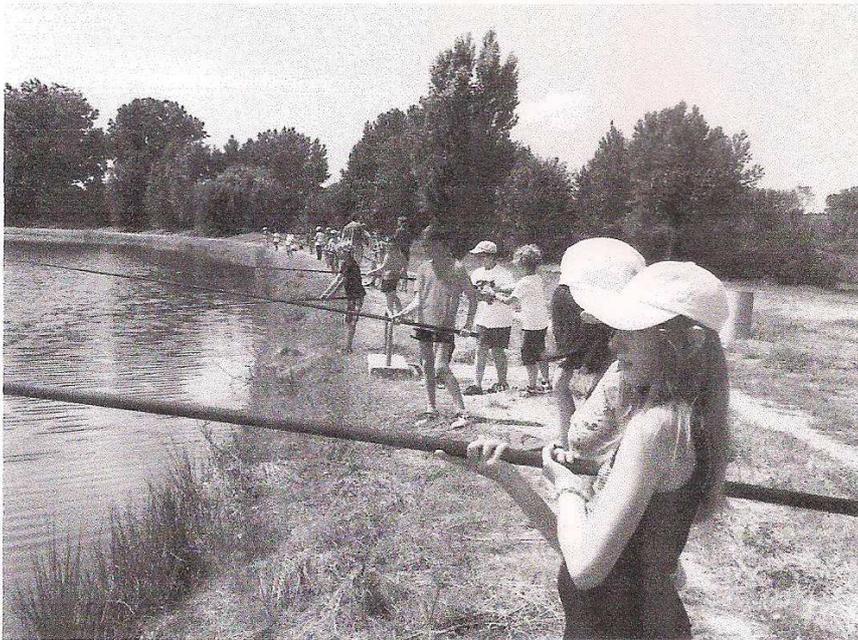
## Animations et activités 2014 :

### Animation à l'école des floralies

Cette animation qui pour sa deuxième année consécutive, s'adressait toujours aux cm1 et cm2, et, se déroulait en 2 parties.

Le 23 mai, nous nous sommes rendu à l'école des floralies pour la partie théorique, réglementation, modes de pêche, connaissance de la vie piscicole, et apprendre à faire son permis sur Internet.

Nous avons donc offert à ces 93 enfants leur carte découverte qui leur permet de pêcher pratiquement partout en France.



*Puis le 26 juin se déroulait la partie pratique aux bords du lac Espace Loisirs René Coll.*

*Les enfants ont pu s'initier aux différentes techniques de pêche, grâce aux bénévoles de notre association, et attraper quelques truites pour leur plus grand bonheur.*

*Nous avons, encore une fois remarqué l'intérêt et l'engouement qu'a provoqué cette animation auprès des jeunes.*

*L'avenir de la pêche est là. Il ne faut pas le négliger.*



1<sup>er</sup> concours : Challenge Intermarché

*Dimanche 15 juin*

*48 participants*

*91 truites prélevées*



*Le règlement de nos concours ayant changé, c'est M. Mafé Yohan qui a été le plus rapide pour attraper ses 8 truites. Il s'en est fallu de peu, puisque, 3 minutes plus tard c'était au tour de M. Colomé Louis de faire son quota. M. Bugnet Yannick vient compléter le podium.*

*Les pêcheurs récompensés ont reçus des bons d'achat offerts par M. Lorente, Directeur de l'Intermarché de Trèbes, pour une valeur de 400 euros, et divers lots offerts par l'AAPPMA.*



*2<sup>ème</sup> concours : Challenge « Gérard Falandry »*

*Dimanche 14 septembre*

*Un évènement, et un fait exceptionnel.*

*Pendant le temps imparti du concours (3 heures de pêche) aucun des 33 participants n'a attrapé de truite. Du jamais vu depuis la création du lac en 2002.*

*Quelle en est la raison ? Certains diront qu'il faisait trop chaud, d'autres que les truites avaient trop mangé, d'autres, qu'il ne faut pas déverser les poissons le matin même avant le concours (chose que nous avons déjà fait par le passé sans aucun soucis), ou d'autres encore qu'elles avaient été trop oxygénées pendant le transport.*

*Nous n'en connaissons pas la véritable raison mais nous avons pris des décisions pour éviter cela à l'avenir.*



*Comme il n'y a pas eu de prise, il n'y a pas eu de remise de prix, et malheureusement aucun nom à graver sur le trophée Gérard Falandry pour cette première édition.*

*L'Office du tourisme offrant pour ce concours un panier garni, nous nous devions de le remettre. Nous avons organisé un tirage au sort pour son attribution. L'heureux chanceux de la journée est M. Paul Thierry.*

*A noter aussi que tous les pêcheurs présents lors de ce tirage au sort ont reçus chacun une bouteille de vin (à consommer avec modération).*



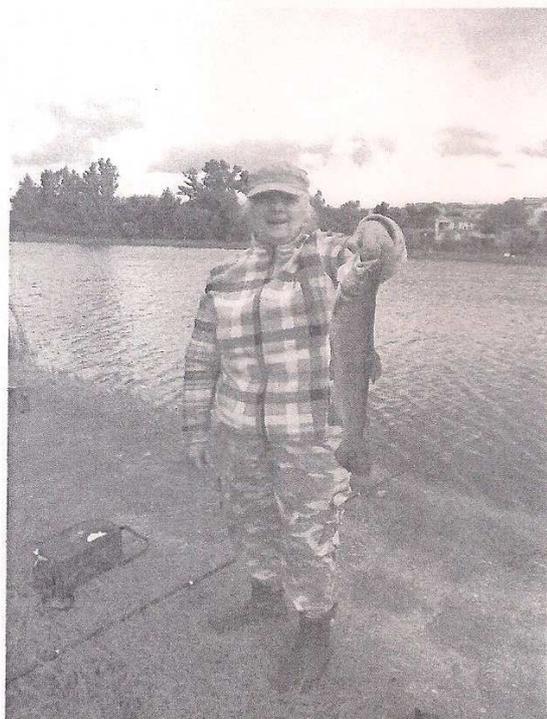
Animation « Grosses truites » :

Dimanche 12 octobre

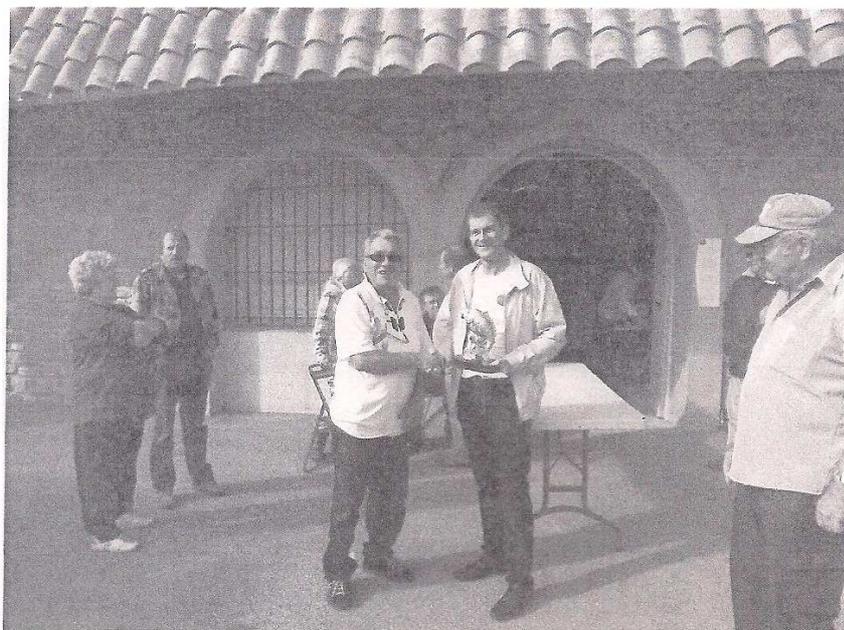
Comme d'habitude, 150 kg de truites avaient été déversés.

Toujours un gros succès, puisque 63 pêcheurs étaient présents.

Malheureusement les truites n'ont pas été attirées par les appâts proposés. Seulement 15 truites de plus de 600 gr ont été prélevées pendant la matinée. L'an passé se sont 61 truites qui avaient été pêchées.



*M. Gonzalvo José remporte le trophée mis en jeu pour cette matinée. La plus grosse truite pesait 1kg290.*



*Les jours qui ont suivis, les pêcheurs présents autour du lac ont pu vraiment se régaler car de nombreuses de ces belles dames ont été capturées.*

*Je vais aborder maintenant la problématique du repas des pêcheurs. Problématique est bien le mot.*

*D'après ce qu'on entend, tous les pêcheurs, ou presque, n'attendent que ce moment-là dans la saison, et lorsqu'il faut que nous prenions les inscriptions, il n'y a plus grand monde. La date ne convient pas, c'est trop cher, etc, etc, ..... etc. Certains auraient voulu que ce repas soit gratuit.*

*Depuis 2 ou 3 ans nous ne l'organisons plus par manque de participants.*

*Cette année, nous avons voulu redonner une chance à cet instant de convivialité, qui nous paraît essentiel. Au final 13 inscrits.*

*Perte de temps et d'énergie. Désormais, et à titre personnel, je ne m'investirai plus dans ce domaine.*



## Objectifs 2015

### *Lac Espace Loisirs René Coll :*

*La baisse des ventes de cartes se poursuit inexorablement depuis 2011*

	2011	2012	2013	2014
<i>Annuelles</i>	168	151	127	108
<i>Journalières</i>	112	94	82	96

*Comme Jean-Pierre vous l'a présenté tout à l'heure, nous sommes en déficit (557.16 euros).*

*Mais surtout, le lac en lui-même n'est plus viable si nous n'inversons pas la tendance.*

*La vente des permis nationaux rapporte à l'AAPPMA 832 euros, qui viennent combler un déficit qui s'élèverait alors à 1389.16 euros. Comme vous le verrez, nous avons modifié le calendrier des déversements sans en changer ni le nombre ni les quantités. Toutefois, si la vente des cartes n'est pas suffisante, nous serons obligés de diminuer les quantités en fin de saison, voire de supprimer des lâchers. Chose que nous nous vous avions annoncé déjà l'an passé, et que nous n'avons pas mis en œuvre.*

Nous avons choisi de ne pas augmenter le prix des cartes, notre but est d'équilibrer le budget, pas de vous égorger financièrement. La situation économique n'est pas au mieux. Mais, si la chute des cartes se poursuit nous serons obligés de prévoir une augmentation conséquente pour l'an prochain.

Une autre mesure entre vigueur, c'est le parrainage.

Je m'explique :

Tout pêcheur qui parraine une personne qui n'a jamais prise la carte annuelle lac et qui achète cette dernière bénéficiera de l'accès aux concours gratuitement.

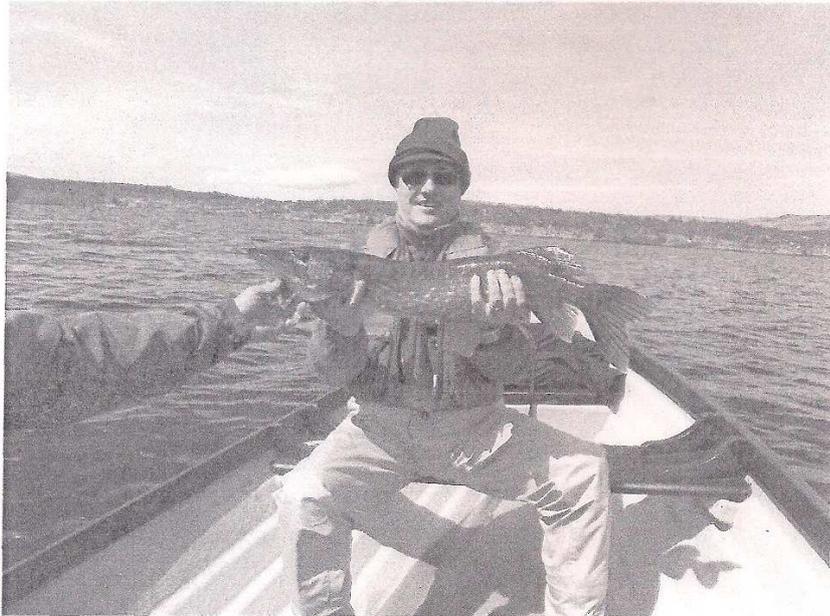
Nous cherchons d'autres solutions. Certains d'entre vous, nous ont proposé des idées qui ont leur intérêt, mais ces solutions ne doivent pas léser les uns aux bénéfices des autres. Et c'est là toute la difficulté.

## *Permis nationaux :*

*Augmentation du prix, de quasiment toutes les cartes.*

- *La carte interfédérale (réciprocité sur 73 départements) passe de 90 à 95 €*
- *La carte personne majeure (sans l'halieutique) passe de 70 à 73 €*
- *Découverte femme passe de 30 à 32 €*
- *Découverte (- 12 ans) passe de 5 à 6 €*
- *La carte hebdomadaire passe de 30 à 32 €*
- *La carte journalière passe de 15 à 18 €*

*La seule carte qui ne change pas, étant la carte pour personne mineure, qui reste à 20 €.*



Voici maintenant les dates des principales ouvertures générales pour cette saison.

- truites fario, omble ou saumon de fontaine, omble chevalier et cristovomer, du 14 mars au 20 septembre, en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.
- Truites AEC, du 14 mars au 20 septembre en 1<sup>ère</sup> catégorie et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 2<sup>ème</sup> catégorie.
- Ombre commun, du 16 mai au 20 septembre en 1<sup>ère</sup> catégorie et du 16 mai au 31 décembre en 2<sup>ème</sup> catégorie.
- Anguille jaune, en attente de la parution de l'arrêté ministériel.
- Anguille argenté, civelle (alevins d'anguille), pêche interdite toute l'année.

Je rappelle, que ces dates concernent évidemment notre département. Pour plus de dates d'ouverture et de fermeture, je vous invite à consulter le guide de pêche 2015 de la fédération départementale mis à votre disposition.

## Déversements

### Poissons blancs :

10 kg de brochets dans le fleuve Aude  
(date à déterminer avec le pisciculteur)

### Truites AEC:

3 déversements dans l'Orbiel et dans  
l'Aude

- vendredi 13 mars (75 kg)
- vendredi 17 avril (50 kg)
- vendredi 15 mai (50 kg)



Lac Espace Loisirs René Coll :

20 déversements de truites AEC qui auront lieux les :

- vendredi 09 janvier (60 kg)
- vendredi 23 janvier (60 kg)
- vendredi 06 février (60 kg)
- vendredi 20 février (60 kg)
- vendredi 06 mars (60 kg)
- vendredi 20 mars (60 kg)
- samedi 04 avril (150 kg) « grosses truites dimanche 05 avril de 7h à 10h30
- vendredi 17 avril (60 kg)
- jeudi 30 avril (60 kg)
- vendredi 15 mai (60 kg)
- vendredi 29 mai (60 kg)
- samedi 13 juin - (80 kg) 1<sup>er</sup> concours dimanche 14 juin de 7h30 à 10h30
- vendredi 26 juin (60 kg)
- vendredi 18 septembre (60 kg)
- vendredi 02 octobre (60 kg)
- samedi 17 octobre (60 kg) 2<sup>ème</sup> concours dimanche 18 octobre de 7h45 à 10h45
- vendredi 30 octobre (60 kg)
- vendredi 13 novembre (60 kg)
- vendredi 27 novembre (60 kg)
- Vendredi 11 décembre (60 kg)

## Animations

Cette année, encore, nous allons renouveler l'expérience avec l'école des floralies et notamment les classes de cm1 et cm2, et relancer une nouvelle fois l'école du centre-ville et l'école de l'aiguille.

05 avril: Animation « grosses truites »

14 juin: 1<sup>er</sup> concours « Challenge Intermarché »

18 octobre: 2<sup>ème</sup> concours « challenge Gérard Falandry »

Pour ces trois animations, j'attire votre attention sur les dates et les horaires différents pour chacune d'elles. En effet nous avons dû adapter en fonction des heures légale de pêche.

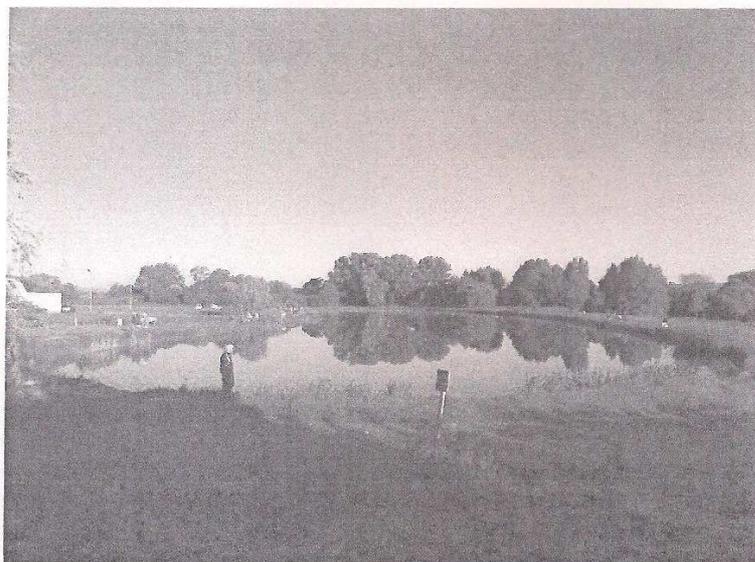
En fin d'année, vont avoir lieu les élections des AAPPMA, puis suivront celles de la fédération.

Dans cet optique, notre association, cherche toujours des bénévoles.

Condition obligatoire afin d'intégrer le bureau de l'AAPPMA, être en possession des permis de pêche 2015 et 2014, et achetés à « La Trébéenne ».

Cette année, deux membres suppléants (car ils sont en possession d'un permis acheter en dehors de « la Trébéenne », nous ont rejoint. Il s'agit de M. Pascual Vilalta Daniel et de M. Sempéré Olivier.

Intégrer de nouvelles personnes au sein de notre association nous permettrait de nous renforcer et apporterait des idées nouvelles pour mieux avancer.



Nous allons procéder au tirage au sort de la  
carte annuelle du lac offerte par l'AAPPMA.  
Celle-ci est attribuée à M. ....

Le Conseil d'Administration se joint à moi,  
pour, vous remercier de votre présence. Nous  
remercions la Municipalité, et les services  
techniques. M. Lorente, Directeur de  
l'Intermarché de Trèbes qui nous aide beaucoup.  
Sans cette aide nous ne pourrions vous  
récompenser aussi généreusement, lors des  
animations,

Nous remercions, pour leur implication,  
l'Office du Tourisme et sa Directrice Mme Biel, M.  
et Mme Soldé du bureau de tabac d'Intermarché,  
M. et Mme Mathieu du bureau de tabac de la rue  
Pasteur.

Nous remercions aussi, M. et Mme Rivals, pour  
leur totale disponibilité et leur gentillesse, sans  
oublier les bénévoles qui nous aident  
régulièrement dans notre tâche, et merci à tous  
les membres du Conseil d'Administration.

Je vous remercie de votre attention.

Nous allons passer maintenant aux questions  
diverses.

*Pour clôturer cette Assemblée Générale, je  
donne la parole M. le Maire.*

*Je vous invite, maintenant, à venir partager  
le verre de l'amitié.*

